



**Association pour une Maison
de la littérature à Genève (MLG)**

www.maisondelalitterature.ch

**Procès-verbal de l'Assemblée générale du jeudi 24 mars 2011 à l'Espace Rousseau,
40, Grand-Rue, Genève, à 19 heures**

Présents : membres du comité : Sylviane Dupuis (présidente), Eric Eigenmann (vice-président), Catherine Fuchs (secrétaire), Jean-Pierre Keller, Mathilde Vischer + Sandrine Fabbri (cheffe de projet) + Béatrice Cazorla (administratrice)

Membres : Daniel de Roulet, Anne Lavanchy, Françoise Maye, Dolly Siegrist.

Invitées : Doris Jakubec, présidente MRL ; Maud Krafft, cheffe de projet MRL.

Excusés : Michel Aberson, Edward Bizub, Anne Faucigny, Béatrice Graf, Silvia Ricci Lempen, Mylène Pétremand, Guy Poitry, Antoine Raybaud, Urs Richle, Martine Ruchat, Sylvain Thévoz, Roland Wild, Jean-Michel Wissmer.

1. Adoption à l'unanimité du PV de l'AG du jeudi 18 février 2010.

Hommage de la présidente à deux disparus : Edouard Glissant et Gérard Chevrolet.

2. Rapport de la présidente (cf. annexe), suivi d'une communication de Doris Jakubec, présidente de la MRL.

La structure de la future MRL prend forme, le projet à soumettre à l'Etat est pratiquement terminé, il comporte un historique, un concept culturel, une présentation des activités prévues, un budget de fonctionnement et des travaux ainsi que le projet architectural choisi. La transformation du 40, Grand-Rue commencera dès que la MRL aura reçu un accord signé des deux conseillers d'Etat impliqués, c'est-à-dire MM. Charles Beer et Mark Müller. Une loi devrait ensuite être votée afin de garantir la pérennité de cette maison. Le fait que l'arcade du rez-de-chaussée ait été récemment libérée et proposée à la MRL, à qui l'Etat demande de fournir un projet d'usage des lieux jusqu'aux travaux, est un bon signe quant à la proximité de ces échéances. Il est fort possible que la MRL puisse occuper l'arcade dès le mois de juin. A terme, cet endroit devra devenir le café littéraire de la maison, mais avant cette conclusion, il faut réfléchir à une attribution sans doute différente. On pourrait utiliser cette arcade pour diffuser de l'information, pour des manifestations Espace Rousseau et MLG, pour des réunions, etc.

J.-P. Keller émet quelques doutes quant à la viabilité d'un café lié à la MRL, vu la pléthore actuelle d'établissements de ce type. Ce n'est pas l'avis de la majorité de l'assemblée, à qui l'existence d'un café littéraire paraît indispensable. Il craint aussi des divergences de vue entre les membres de la MLG et ceux de l'ER. D. Jakubec et S. Dupuis lui répondent que, si en effet il a fallu s'accorder les uns aux autres et apprendre à collaborer au sein du projet commun MRL, ces antagonismes sont désormais dépassés et que la direction de la MRL (qui sera mise au concours en temps voulu) sera unique, impliquant une personne responsable et des collaborateurs/trices pour les différents volets d'activité. La MRL sera l'une des premières Maisons à se relier à la fois au réseau des Maisons de la littérature (Literaturhaus) et à celui des Maisons d'écrivains, se mettant à la fois au service de la littérature romande et francophone, et de Rousseau, écrivain genevois né au 40 Grand-Rue et figure tutélaire de nombre d'auteurs romands et francophones. Cette articulation originale demandait à être pensée et

concrétisée par un projet à deux faces qui a nécessairement mis du temps à s'élaborer, mais c'est chose faite !

D. de Roulet a peur que la vue d'une arcade vide suscite trop de convoitises dans l'immédiat et que l'Etat la loue, même provisoirement, à quelqu'un d'autre.

E. Eigenmann pense qu'il serait effectivement judicieux de disposer des lieux le plus rapidement possible et de les utiliser de manière efficace, le problème étant qu'il faut attendre une confirmation officielle de l'Etat qui est propriétaire.

A propos de la (future) viabilité du café, il est aussi ajouté que toutes les maisons littéraires en Europe ont un café et qu'il est impossible d'y renoncer. Il faudra bien entendu viser l'originalité avec les heures d'ouverture, la carte proposée (prix des consommations accessibles aux jeunes et étudiants), etc.

Entre autres activités, A. Lavanchy propose de lancer un débat sur les résidences d'écrivains, il serait intéressant de réfléchir à ce concept et d'interroger des auteurs qui ont déjà expérimenté de tels lieux. Car la question se posera dès l'ouverture de la MRL de savoir qui occupera les studios, selon quels critères, etc.

3. Les comptes 2010, présentés par Beatrice Cazorla (cf. annexe 2), sont acceptés à l'unanimité ainsi que le rapport du vérificateur des comptes (cf. annexe 3).

4. Le budget prévisionnel 2011 se basera sur la subvention de 30.000.- Fr. allouée par la Ville (qui a inscrit une ligne budgétaire pour la MLG – souhaitons qu'elle ne soit pas mise en question par le/la magistrat-e à venir !), ainsi que sur une demande complémentaire de 40.000.- qui sera adressée à la Loterie Romande. On peut aussi tabler sur certaines subventions ponctuelles.

S. Dupuis et S. Fabbri annoncent les deux prochaines manifestations 2011, qui succèdent à la soirée Armen Godel et à la manifestation Haïti (cf. ci-dessous). D. de Roulet demande s'il est prévu que la MLG se manifeste d'une quelconque manière lors de l'année Rousseau (2012), qui devrait être pour la MRL l'année de la « pose de la première pierre », intégrée à la manifestation *Rousseau 2012*. Il propose qu'on réfléchisse à ce qu'il serait possible d'envisager vu l'importance de l'enjeu.

5. Le comité est réélu à l'unanimité et la démission d'Urs Richle est enregistrée.

Fin de la séance vers 20h30.

L'assemblée est suivie d'une collation.

PV rédigé par Catherine Fuchs
et approuvé par Sylviane Dupuis, présidente MLG